

Collectif de Saint Andrews

34290 ESPONDEILHAN

Tél : XX XX XX XX XX
mail : xxxxxxxx@hotmail.com

Monsieur Frédéric LACAS
Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée
QUAI OUEST
39 boulevard de Verdun - CS 30567
34536 BEZIERS Cedex

Déposée à l'Agglo Béziers Méditerranée

Espondeilhan le 4 juillet 2018.

Monsieur Le Président ,

En date du 12 février 2018, un projet de chemin communautaire reliant la N9 (La Baume) à la D 28 (route de Bessan) vous a été présenté et n'a reçu à ce jour aucune réponse écrite. La seule réponse a été celle de votre Directeur de Cabinet après appel téléphonique, 1 mois plus tard.

J'avais pourtant insisté sur le fait que de nombreux usagers aimeraient emprunter ce parcours. Il me paraissait totalement anormal que des familles entières, des golfeurs, des touristes n'obtiennent pas satisfaction alors que par ailleurs l'Agglo de Béziers Méditerranée trouve des finances autrement plus importantes pour des projets moins vitaux mais sans doute plus médiatiques. Comment nos collectivités et particulièrement l'Agglo peut-elle ignorer ce problème ?

Aujourd'hui le Collectif de Saint Andrews crée pour l'occasion a pris la relève et a organisé une pétition dont le but est de démontrer l'importance et d'obtenir satisfaction. Le quotidien de toutes ces personnes est directement lié à ces trajets pour des raisons expliquées dans le projet et reprises dans la pétition ci-jointe (accès A75, accès commerces de La Baume, accès golf etc...). **521** signataires ont approuvé cette pétition et vous demandent d'agir, ce nombre n'est pas définitif. Il s'agit pour un grand nombre de pouvoir dignement rentrer ou sortir de chez eux. Nous avons donc voulu vous présenter ces signatures avant les vacances d'été tout en continuant la collecte sur internet. Vous ne pouvez pas ignorer la détresse de toutes ces personnes ! Que feriez-vous dans leur situation ? Il y a réellement urgence !

Nous avons omis de le signaler dans la pétition elle-même mais il faut en tenir compte :

- Certains signataires nous ont fait remarquer que les responsabilités des pouvoirs publics seraient engagées en cas de feu de forêt ou d'habitation car la voie au nord est sans doute impraticable aussi par les véhicules de pompiers et de secours. Dans le meilleur des cas elle ralentit l'arrivée des secours. En tout cas personne ne pourra dire qu'il n'a pas été prévenu.
- Il y a des commerces et des entreprises à La Baume, largement pénalisés par l'accès qui n'existe pas pour les habitants du lotissement et d'autres qui passent ailleurs et qui vont donc aussi acheter ailleurs (des signataires d'entreprises existent et bien d'autres n'ont pas pu être visités).
- Des riverains à bout, attendent depuis des années et ne savent plus à quelle commune s'adresser, c'est impensable !

L'Agglo est par définition la collectivité qui doit prendre en compte ce problème, de par ses moyens financiers que les petites communes n'ont pas, mais aussi par l'aspect maintenance de cette voie appartenant actuellement à 3 communes différentes, toutes membres de l'Agglo. Ces communes ont aussi des obligations d'entretien en matière de chemins ruraux. Si la volonté existe, rien ne peut s'y opposer, il s'agit simplement de trouver les moyens pour y arriver.

D'autres projets similaires ont vu le jour par le passé récent et notamment à Cers, chemin de la Joie ou à Lignan sur Orb dans le quartier des Rompudes. D'autres existent bien sûr à Valras etc, vous les connaissez tous... Il n'y a donc aucune raison pour que ce projet n'aboutisse pas si l'Agglo est soucieuse de sa population. Il est de votre talent de convaincre, de votre compétence et de votre responsabilité de trouver les formes administratives, juridiques et financières adéquates. Ces rouages internes à nos collectivités sont existants, y compris les demandes de subventions éventuelles auprès d'autres collectivités ou de l'Etat. L'important est la finalité dans le but de satisfaire un public exaspéré et impatient. Votre rôle, comme vous le signalez par de nombreuses paroles et écrits, est d'assurer le progrès du territoire, nous vous en donnons ici l'occasion. Il s'agit de faire coïncider les paroles et les actes.

Nous souhaitons trouver cette fois-ci une réponse positive et définitive à ce problème dans l'intérêt des personnes concernées mais aussi dans celui de l'Agglo dont le but doit être de satisfaire d'abord ses habitants, contribuables et citoyens. Une solution temporaire, telle que déjà négociée avec Monsieur le Maire de Montblanc et dont le délai ne cesse d'être repoussé depuis plus de 6 mois, doit être assurée très rapidement maintenant.

Nous comptons sur vous pour obtenir, à défaut d'une solution complète dans ce délai, **d'un signe fort de volonté de votre part avant mi-août 2018**. Une solution concrète pourrait être ébauchée à partir de la rentrée de septembre pour une réalisation avant la fin de l'année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, nos salutations distinguées.

Pour le Collectif de Saint Andrews
Jean-Marie

PJ : Copie papier de la pétition et photos du chemin (partie nord)

Envoi numériques à Messieurs les Maires

- Monsieur Claude Allingri de Montblanc
- Monsieur Robert Ménard de Béziers
- Monsieur Christophe Thomas de Servian
- Monsieur Alain Romero de Espondeilhan

Copie à M. Le Sous-Prefet de l'Hérault (aspect sécurité), avec mail de la pétition en numérique.

Pour la
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

PETITION

Demande de chemin de liaison réaménagé et goudronné entre la N 9 et la D 28.

Autres articles concernant ce chemin : <http://beziers-mediterranee.hostei.com/>

Ce trajet est signalé et conseillé par des appareils Gps et par viaMichelin pour aller de La Baume (Servian), sur la N 9 jusqu'à la route qui relie Béziers à Bessan, la D 28. En partie goudronnée, en partie totalement impraticable, 3 communes sont propriétaires d'une partie de ce trajet et ont des obligations d'entretien :

- Au nord la voie communale n° 10, chemin du Serre (ou chemin des Poissonniers),
 - Servian depuis la N 9 jusqu'au début de la garrigue (au bas avant la montée)
 - Montblanc pour la suite qui va jusqu'au lotissement au-dessus du golf (et qui se poursuit en direction de Saint-Thibery)
- Au sud, Béziers dans sa partie basse depuis le lotissement et le golf de Saint Thomas jusqu'à la D 28, ce tronçon est relativement praticable et goudronné mais doit être réparé correctement.

Nous demandons l'aménagement en axe goudronné tout en restant modeste dans sa largeur et dans sa possibilité de circulation douce. Une limitation à faible vitesse s'impose même. Ce serait bien sûr aussi, pour les usagers, d'une garantie en terme d'entretien avec in fine, un seul interlocuteur : L'Agglo Béziers Méditerranée. Une solution dégradée consisterait à ne considérer dans ce projet que les deux parties au nord (Servian – Montblanc). Ce qui reviendrait à n'aménager que le trajet N 9 jusqu'au lotissement, au Village d'Oc et au Golf de Saint Thomas.

Usagers réguliers (lotissement et golf) ou moins réguliers, nous attendons avec impatience une solution durable pour aller vers le nord ou vers le sud.

Nous sommes excédés et ne comprenons pas que rien ne soit fait en ce sens.

Sont concernés :

- Les riverains de ce trajet
- Les habitants du lotissement de Saint Andrews et du Domaine du Lac au-dessus du golf
- Les vacanciers et touristes du Village d'Oc à côté du golf
- Le golf en tant qu'entreprise et son personnel
- Le restaurant du golf et ses clients extérieurs
- Les golfeurs
- Les habitants de la zone nord pour aller vers et revenir de la zone de loisirs Béziers Aventure et le Parc d'Attractions (accro branches, mini ferme, paintball, VTT etc...)
- D'autres non connus, touristes, vacanciers, promeneurs, visiteurs etc...

L'objet de ces trajets :

- Aller au nord vers les zones montagneuses ou vers les villages situés au nord de la N 9, en revenir, **en évitant un détour de plus de 12 kilomètres** pour :
 - Rejoindre l'A75 ou en revenir
 - Aller au golf ou en revenir
 - Aller vers et revenir du parc de loisirs à côté de la D 28
- Aller à Béziers, Bessan, dans ces directions ou en revenir

Remarque : les routes N 9 et D 28 sont des axes très importants, et desservent respectivement les villages au nord ou au sud.



Servian (nord)
Montblanc (nord)
Béziers (sud)

Z.A. de la Baume

L'ARGELIÈRE

La Merdienne

CANTAGAL

LA GARRIGUE

Golf Saint Thomas

SAINT-JEAN
DE LIBRON

MONTIMAS

SAINT-BAUZILLE

Google

E11

N9

E15

D28

D28

E80

D28

D28

D28



